

N°2

GUIDE ETUDIANT

Alumni



L'indispensable de l'étudiant
étranger en France



2024-2025



Édito

Un guide conçu pour les étudiants internationaux

La mobilité étudiante internationale s'impose aujourd'hui comme un outil de soft power et de diplomatie culturelle incontournable pour les grandes puissances. En accueillant 310 000 étudiants étrangers, la France se place au sixième rang mondial des pays d'accueil, avec une progression notable : **la part des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur est passée de 8 % à 12 % depuis 2000**. Un étudiant sur huit en France vient de l'étranger, attiré par la qualité du système éducatif, mais aussi par l'histoire et le rayonnement culturel du pays.

Cette réussite française repose notamment sur son attrait pour les jeunes venant d'Afrique subsaharienne, du Maghreb, du Proche-Orient et d'Europe. Les étudiants voient en la France une *terre de savoir et d'opportunités*, mais, une fois arrivés, ils sont confrontés à une réalité bien plus complexe. Entre la recherche de logement, les démarches administratives, l'ouverture d'un compte bancaire et l'intégration dans un nouveau cadre de vie, ils doivent rapidement apprendre à être autonomes dans un environnement qu'ils découvrent à peine.

Le **Guide de l'étudiant étranger**, conçu pour faciliter cette transition, rassemble l'ensemble des démarches nécessaires pour s'adapter dès les premiers jours. Du premier pas en France jusqu'au renouvellement du titre de séjour, ce guide propose une approche simplifiée pour aider les étudiants à anticiper et organiser leurs actions, leur permettant ainsi de gagner un temps précieux et d'éviter des erreurs qui pourraient leur coûter cher.

Basé à la fois sur les expériences d'anciens étudiants et sur les ressources officielles (Ministère de l'Intérieur, Campus France, CROUS, universités), ce guide se veut un outil pratique pour une intégration réussie.

Parce qu'une bonne préparation est la clé du succès, nous espérons qu'il vous accompagnera tout au long de votre parcours en France !

Sommaire

Vos premiers pas en France

4

Recherche d'un logement

13

Réorientation et passerelles

20

**Préparer son master et son entrée
dans la vie active**

23

Pièges à éviter

26

Le Réseau Alumniz

27

Vos premiers pas en France

L'asso étudiante, clé pour ouvrir toutes les portes !

Les associations étudiantes sont **l'endroit idéal** pour rencontrer d'autres étudiants internationaux, obtenir des conseils, et vous créer un réseau.

En plus, elles organisent plusieurs événements pour vous intégrer et vous faire découvrir la ville.

Afin de bien commencer votre aventure en France, **rejoignez une asso !**

- Angers : **Association des étudiants et amis du Congo (AEAC)**
- Bordeaux : **Composante des étudiants Congolais-RDC de Bordeaux (CEC-B)**
- Caen : **Association des Etudiants et Amis du Congo (AEAC Caen)**
- Clermont-Ferrand : **Elikia Congo**
- Dijon : **Association des Etudiants et Amis du Congo (AEAC Dijon)**
- Grenoble : **Association des étudiants Congolais de Grenoble (ASSEGRECO)**
- Ile-de-France : **Association des étudiants et amis du Congo (AEAC Paris), Association Congo, Culture et développement Paris VIII (ACCD)**
- Lille : **Association des étudiants Congolais de Lille (AECL)**
- Lyon : **Association des étudiants Congolais de Lyon (AEC Lyon)**
- Marseille : **Association des étudiants et Stagiaires Congolais d'Aix et de Marseille (AESCAM)**
- Metz - Nancy : **Association des étudiants et Amis du Congo de Lorraine**
- Montpellier : **Association des étudiants Congolais de Montpellier**
- Orléans : **Association des jeunes travailleurs et étudiants congolais d'Orleans (AJECO)**
- Reims : **Association Congolaise des étudiants Rémois (ACER)**
- Rouen : **Association des étudiants Congolais de Rouen (ASSECOR)**
- Strasbourg : **Association des étudiants Congolais de Strasbourg (AERDC STRAS)**
- Toulouse : **Association des étudiants Congolais de Toulouse (AECT)**

Voici la liste des associations étudiantes congolaises en France.

Pour plus d'informations, contactez le **Collectif des étudiants congolais de France**, qui fédère ces associations à travers la France métropolitaine.

Contacts:



Collectifecf@gmail.com



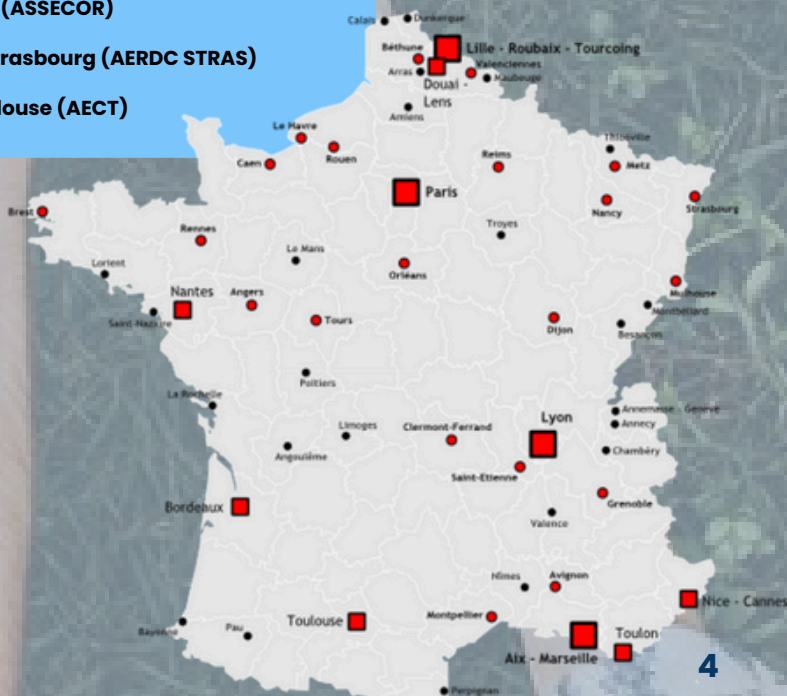
Collectif des Etudiants Congolais de France



Le_collectif_ecf



LecollectifECF



S'inscrire à l'université

Acquittement de la CVEC

Votre première mission

Avant toute inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, il est impératif de s'acquitter de la CVEC (**Contribution Vie Étudiante et de Campus**). **Obligatoire**, elle permet de financer des services essentiels pour les étudiants : accueil, soutien social, santé, culture et sport.

Combien coûte la CVEC ?

Le montant de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) varie selon les années.

Pour l'année 2024-2025 s'élève à **103 €**

Qui est concerné par la CVEC ?

Tous les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur français, qu'il soit public ou privé.

2 options d'inscription



En ligne par carte bancaire

- S'inscrire sur messervices.etudiant.gouv.fr
- Se connecter à cvec.etudiant.gouv.fr
- Déclarer la ville d'études
- Régler la CVEC par carte bancaire (ou demander à une autre personne de le faire)
- Télécharger l'attestation de paiement, à conserver précieusement pour l'inscription.

En espèces dans un bureau de poste

- S'inscrire sur messervices.etudiant.gouv.fr
- Télécharger un avis de paiement sur cvec.etudiant.gouv.fr
- Payer en espèces dans un bureau de poste
- Recevoir l'attestation par e-mail sous 2 jours ouvrés
- La télécharger et la conserver.

Inscription administrative dans les établissements d'enseignement supérieur

Attention !!!

La préinscription ne suffit pas pour débiter les cours.

Votre inscription administrative est **obligatoire** dès votre arrivée en France.

Celle-ci vous permet d'obtenir un certificat de scolarité et une carte étudiante. Veillez à respecter les dates limites d'inscription de votre formation.

Comment s'inscrire ?

La procédure d'inscription diffère d'une université à l'autre.

Dans certains établissements, cette démarche s'effectue en ligne.

Présentez-vous au Service des Relations internationales de votre établissement d'accueil.

Rendez-vous ensuite au Service des inscriptions pour finaliser votre inscription, payez vos frais de scolarité afin d'obtenir votre carte d'étudiant.

Les documents nécessaires à fournir

- Une attestation CVEC
- Une pièce d'identité ou passeport en cours de validité
- Une attestation d'assurance Responsabilité civile
- Tous les diplômes obtenus depuis le baccalauréat
- Les Relevés de notes depuis le baccalauréat
- Un accord préalable d'inscription
- Un extrait d'acte de naissance traduit en Français
- Une ou deux photos d'identité

Bon à savoir

Les documents en langues étrangères doivent être **traduits en français** (par un traducteur assermenté).

Pour une inscription en présentiel, l'étudiant doit **présenter les documents originaux** accompagnés de photocopies

S'inscrire à l'université

Les frais d'inscription varient selon les universités



Plus de 70 universités n'appliquent pas les droits indifférenciés.

Attention !!!

Depuis 2019, les étudiants extra-européens doivent s'acquitter de frais d'inscription différenciés :

- **2 770 €** en Licence
- **3 770 €** en Master

Cependant, certaines universités prévoient des exonérations. Il est donc important de vérifier les montants exacts auprès du service scolarité de votre établissement

- UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES
- UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON
- UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES
- UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC
- UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

Obtenez

Votre carte d'étudiant et certificat de scolarité

Une fois inscrit, vous recevrez votre carte d'étudiant, une carte à puce personnelle. Grâce au système IZLY, elle vous permettra de payer vos repas au Resto U, d'imprimer des documents, d'emprunter des livres et d'accéder à certaines salles. Gardez-la toujours sur vous et faites attention à ne pas la perdre !

Les services des relations internationales

Sont là également pour vous aider !

Toutes les universités disposent d'un service des relations internationales spécialement dédié aux étudiants étrangers, pour vous accompagner dans vos démarches d'installation et tout au long de votre séjour. Pour plus d'informations, rapprochez vous de votre service de scolarité.

- **UNIVERSITÉ CLAUDE BERNAD LYON 1**

**Direction des relations internationales
Campus LyonTech-la Doua, bâtiment
Condorcet rez-de-chaussée,
43 avenue du 11 novembre 1918, 69100
Villeurbanne
foreignstudents@univ-lyon1.fr
Site : univ-lyon1.fr > vous êtes étudiant
international**

- **UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2**

**Direction des relations internationales
Campus Porte des Alpes, Maison de
l'étudiant.e - office U107,
5 avenue Pierre-Mendès-France - 69676
Bron cedex, France
international-hors-echange@univ-lyon2.fr
Tel : +33 (0)4 78 77 30 02
Site : etu.univ-lyon2.fr > international >
étudiant international**

- **UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3**

**Service général des relations internationales
Manufacture des Tabacs
1C avenue des Frères Lumière - 69008 Lyon,
France
Tel : +33 (0)4 78 78 73 93
etudiantsetrangers@univ-lyon3.fr
Site : univ-lyon3.fr > international > venir à
Lyon 3**

- **UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC**

**Direction des Relations Internationales
27 rue Marcoz
BP 1104
73011 Chambéry Cedex
DRI – Direction & Pôles Partenariats,
Mobilités sortantes, Support
27 rue Marcoz, 73000 Chambéry**

- **UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES**

**Campus de Grenoble
iCampus – Welcome Center
1 025 avenue centrale - Domaine
universitaire
38 402 St Martin d'Hères**

**Campus de Valence
Site Briffaut, Département des Sciences
Drôme-Ardèche
Bâtiment 2 - 2ème étage - Bureau 103
32 rue Barthélémy de Laffemas 26000
Valence**

Paris et sa région comptent 17 des 83 universités publiques en France. Vous pouvez consulter la liste des contacts des universités d'Île-de-France ici : [<https://www.sorbonne.fr/toutes-les-universites/>]

Valider votre titre de séjour

Le visa long séjour (VLS)

vaut titre de séjour

...Attention!

Dès votre arrivée, vous devez valider ce visa au plus tard dans les 3 mois.

Rendez-vous sur : administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr

Le visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) "étudiant" permet de séjourner en France de 4 mois à un an pour poursuivre des études supérieures.

Pour valider votre titre de séjour, vous avez besoin de :

- Une adresse email valide,
- Les informations inscrites sur votre visa,
- La date de votre arrivée en France,
- Votre adresse de résidence en France,
- Une carte bancaire pour régler en ligne la taxe de séjour.



Toute la démarche dématérialisée

Pour valider votre VLS-TS, connectez-vous sur le administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr et payez la taxe de séjour de 50 € en ligne par carte bancaire.

Si vous n'avez pas de carte, vous pouvez acheter un timbre électronique en espèces dans un bureau de tabac et entrer son numéro en ligne. Téléchargez ensuite la confirmation de validation, disponible immédiatement ou plus tard via votre espace personnel.



Une fois votre visa validé, vous restez en règle en France, vous pouvez voyager librement dans l'espace Schengen, quitter et revenir en France sans visa après 3 mois, travailler jusqu'à 20 heures par semaine, bénéficier des aides au logement, prolonger votre séjour si nécessaire...



Souscrire à la sécurité sociale

vosre santé assurée

Pourquoi s'inscrire à la sécurité sociale ?

Si vous êtes étudiant étranger souhaitant étudier en France pour la première fois, il est crucial de vous inscrire au régime général de la sécurité sociale. Cela vous permettra de bénéficier d'une prise en charge de vos frais de santé pendant toute la durée de vos études.

Quand et comment procéder ?

L'affiliation à la sécurité sociale est gratuite et obligatoire pour tous les étudiants en France. Vous devez effectuer cette démarche immédiatement après votre inscription dans votre établissement. L'inscription se fait en ligne sur le site de l'assurance maladie dédié aux étudiants étrangers : etudiant-etranger.ameli.fr, disponible en français et en anglais.

Étapes principales et documents nécessaires

Après votre affiliation, vous pouvez :

- Ouvrir un compte personnel sur ameli.fr ou via l'application
- Demander une carte vitale en fournissant les pièces justificatives (photo, pièce d'identité)
- Déclarer un médecin traitant lors de vos consultations

Pour consulter un médecin

Vous avez accès à un Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) dans certaines universités, où certaines consultations sont gratuites. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec un médecin via doctolib.fr.

Vous devez

- Compléter le formulaire sur le site en fournissant des informations personnelles (nom, date de naissance, adresse...).
- Déposer les pièces justificatives, qui incluent :
 - Passeport
 - Visa étudiant VLS-TS
 - Attestation de scolarité
 - Attestation parentale (si moins de 16 ans)
 - IBAN pour les remboursements
 - Justificatif d'état civil (acte de naissance, extrait d'acte avec filiation, ou document d'ambassade)
- Créer un espace personnel et télécharger l'attestation provisoire d'affiliation à la sécurité sociale.
- Finaliser l'inscription en téléchargeant l'attestation définitive.



Souscrire à la sécurité sociale



Bon à savoir

- Les démarches d'inscription à la sécurité sociale peuvent prendre du temps, mais la couverture maladie est rétroactive à la date d'inscription à votre établissement.
- Dès que vous recevez votre numéro provisoire de sécurité sociale, vous pouvez accéder immédiatement aux remboursements de vos frais de santé.
- Un justificatif d'état civil est nécessaire pour obtenir votre numéro de sécurité sociale définitif. Il est conseillé de commencer cette procédure rapidement, car des retards peuvent survenir.
- Pour optimiser vos remboursements de santé, envisagez de souscrire à une mutuelle complémentaire qui inclut la responsabilité civile.
- Il est également recommandé de demander la complémentaire santé solidaire (ex-CMU) pour obtenir un remboursement complémentaire de vos dépenses de santé, en vérifiant votre éligibilité en ligne.



Les indispensables

Un numéro de téléphone français

Les forfaits mobiles ne sont souvent pas adaptés aux appels internationaux, il est donc recommandé de surveiller régulièrement sa consommation pour éviter des surprises.

Vous pouvez rapidement obtenir une carte SIM Lycamobile chez un buraliste sans justificatif. Lycamobile offre des tarifs avantageux pour les appels vers l'Afrique, mais il est préférable de ne pas en faire votre fournisseur principal, car certains services bancaires peuvent ne pas fonctionner correctement avec cet opérateur.

Vous pouvez également changer d'opérateur sans changer de numéro en vous rapprochant de votre nouveau fournisseur.

En France, 4 opérateurs principaux proposent des forfaits low-cost sans engagement. Pour 10 à 15 euros par mois, vous pouvez obtenir un forfait avec appels et SMS/MMS illimités ainsi que 50 à 100 Go d'internet.

Un compte bancaire Français



Vous aurez besoin de votre certificat de scolarité, votre passeport, visa (pour les non-européens) et un justificatif de domicile pour ouvrir votre carte bancaire.

Vous obtenez une carte bancaire et un RIB pour mettre en place des prélèvements automatiques. Comparez les offres bancaires pour trouver celle qui correspond à vos besoins.

Les frais varient, mais de nombreuses banques proposent des offres adaptées aux étudiants, surtout à la rentrée.

Si vous rencontrez des difficultés, la Banque de France peut désigner une banque pour vous, grâce au "droit au compte".



Recherche d'un logement

Difficultés liées à la recherche de logement

- Trouver un logement en France est particulièrement difficile, surtout pour les nouveaux étudiants.
- Les grandes métropoles comme Paris, Marseille et Lyon sont les plus touchées par la forte demande immobilière.
- Les loyers y sont généralement élevés.



Complexité des démarches:

- Les démarches de recherche de logement sont complexes et chronophages.

Conseils pratiques :

- Il est fortement conseillé de débiter les recherches le plus tôt possible.
- Le processus peut durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Néanmoins de nombreuses formules (résidences, co-location) existent et des aides financières ont été mises en place. Tous les étudiants, français et étrangers, peuvent bénéficier des aides au logement (ALS et APL).

1. Choisir son logement

Nombreuses options sont à votre disposition pour vous loger pendant vos études : vous aurez le choix entre un logement dans le secteur public ou dans le privé, en résidence étudiante ou en appartement, seul ou en colocation.

- Quel logement choisir ?
- Comment lancer les recherches ?
- Qu'est ce qu'un garant ?
- Comment éviter les arnaques ?

1.1. Les résidences universitaires des CROUS

- Les résidences du CROUS, situées sur les campus ou en ville, sont publiques et offrent des chambres meublées de 9 à 12 m².
- Le loyer est abordable, entre 250 et 650 € par mois, avec possibilité d'aides au logement via la CAF.
- Principal inconvénient : la forte demande, avec un nombre de places limité.

Pour faire une demande d'une chambre en résidence CROUS, les étudiants internationaux doivent directement passer par la plateforme trouverunlogement.lescrous.fr

Vous y trouverez toutes les informations et précisions pour choisir votre logement. vous pouvez contacter directement le CROUS de votre région si besoin.

1.2. Les résidences étudiantes privées



- Les résidences étudiantes privées se sont développées pour pallier le manque de logements en résidence universitaire.
- Elles constituent une bonne alternative en cas d'absence de chambre CROUS.
- Les loyers sont plus élevés que ceux du CROUS, allant de 600 à 1200 €/mois à Paris et de 400 à 600 €/mois dans d'autres régions.
- Avantages : vie en collectivité, chambres meublées, internet, laverie, etc.
- Pour plus d'informations et réservations, contactez les organismes via le portail ADELE : www.adele.org.

1.3. Les appartements privés et la colocation

Si vous n'avez pas trouvé de chambre en résidences (publiques ou privées), vous pouvez vous tourner vers les agences immobilières ou les particuliers. Vous pourrez y louer un logement entier ou bien une chambre individuelle dans un appartement en colocation.

Coûts :

- Les loyers sont élevés, surtout dans les grandes villes :
 - Au moins 800 € à Paris.
 - Environ 400 € en régions.
- Un garant et un dépôt de garantie (caution) sont souvent requis.



Ressources pour la recherche :

- Sites à consulter : Se Loger, Lokaviz.fr, De Particulier à Particulier, Le Bon Coin.
- Groupes Facebook et WhatsApp pour trouver des colocations ou des appartements.



1.4. Autres possibilités des logements

D'autres solutions de logement existent, mais leur emploi est très peu rependu pour des raisons pratiques et culturelles (liste non exhaustive) :

Foyers d'étudiants et de jeunes :

- Gérés par des associations, souvent religieuses, ces foyers accueillent des jeunes de 18 à 25 ans, avec priorité pour les jeunes travailleurs et étudiants en stage.
- Les prix des chambres sont généralement moins élevés que dans les résidences privées.
- Renseignez-vous via les sites de l'union nationale des maisons d'étudiants, l'association des résidences et foyers de jeunes, et l'union nationale pour l'habitat des jeunes.

Logement intergénérationnel :

- Des associations mettent en relation des étudiants et des personnes âgées ayant une chambre libre.
- Les loyers sont modiques, et l'étudiant doit respecter le voisinage et faciliter la vie quotidienne de la personne âgée.
- Renseignez-vous sur les sites de l'association Ensemble 2 générations et du réseau CoSI (Cohabitation Solidaire Intergénérationnelle).

Colocation solidaire :

- Valorisée dans certains cursus, elle permet de s'engager dans un projet de vie et de lien social.
- Informations disponibles sur les sites d'AFE et de Paris Solidaire.

Logement chez l'habitant :

- Idéal pour les séjours courts, cette option permet de louer une chambre meublée dans une maison, souvent contre des services comme la garde d'enfants.
- Consultez CoHomly ou France Stay pour Paris.

ATTENTION

Dans la recherche d'un logement, les arnaques sont malheureusement légions, voici quelques recommandations qui pourront vous éviter des pièges :

- Méfiez-vous des loyers trop bas
- N'envoyez jamais d'argent à distance (par coupon PCS ou autre) sans avoir signé un contrat de location et avoir échangé directement avec un organisme.
- Évitez de payer des loyers d'avance

Bon à savoir

- Privilégiez les logements meublés pour économiser sur les frais d'installation.
- La colocation permet de partager le loyer et les charges (électricité, gaz, internet) sous un bail commun.
- Passer par une agence immobilière engendre des frais supplémentaires, privilégiez les offres des particuliers.
- Lokaviz, plateforme de la CROUS, propose des logements de particuliers. Le label Lokaviz garantit aux étudiants l'assurance d'être logés décemment et en confiance.
- Certains établissements, notamment les grandes écoles, disposent de leur propres logements ou d'une plateforme de recherche de logements réservés à leurs étudiants. Renseignez vous auprès de votre établissement.

2. Comprendre les annonces d'une location de logement

Le nombre de pièces indiquées dans les petites annonces correspond au nombre de "pièces à vivre" (chambres, salon, salle à manger); il n'inclut pas la cuisine, la salle de bains ou les couloirs.

Pour aider, voici les appellations et abréviations les plus courantes :

- **Studio** : pièce unique avec un coin cuisine
- **T2 ou F2** : appartement deux pièces
- **T3 ou F3** : appartement trois pièces
- **SdB** : salle de bains (avec une baignoire)
- **Salle d'eau** : salle de bains (avec une douche)
- **Appt.** : appartement
- **RdC** : Rez-de-chaussée
- **Asc.** : ascenseur
- **TBE** : très bon état
- **CC** : charges comprises.

Les charges sont les frais à ajouter au prix du loyer pour l'entretien de l'immeuble et les services communs à tous ses habitants (ménage des parties communes, ramassage des poubelles...)

3. Visiter un logement

État général du logement :

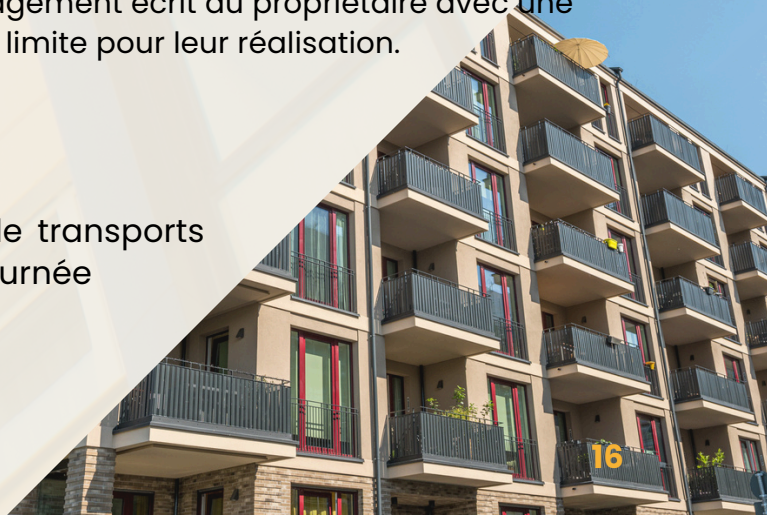
- Vérifiez le bon fonctionnement des installations (arrivées d'eau, robinets, chasse d'eau).
- Testez l'installation électrique et le chauffage (même en été) : nombre de prises, état des radiateurs, présence de prises téléphone et antenne TV, possibilité de connexion Internet.
- Examinez l'état des peintures, papiers peints, ouvertures (portes, fenêtres, volets) et du sol.

Immeuble :

- Vérifiez la présence d'un gardien, la propreté de la montée d'escalier, et l'état des boîtes aux lettres.
- Renseignez-vous sur le stockage des poubelles, la possibilité de rangement pour un vélo, et la présence d'autres étudiants.
- Assurez-vous que l'accès à l'immeuble est sécurisé (digicode ou interphone).
- Interrogez les voisins sur les avantages et inconvénients de l'immeuble et du quartier.
- Pour les travaux de propreté ou d'embellissement, demandez un engagement écrit du propriétaire avec une date limite pour leur réalisation.

Quartier :

- Repérez les commerces, les arrêts de transports publics et évaluez le bruit durant la journée



4. Constituer son dossier

La liste des documents peut varier selon le type de logement et les exigences du propriétaire mais, de manière générale, on vous demandera des documents sur vous et votre garant :

Sur vous même, présentez des copies des documents suivants:

- votre pièce d'identité
- votre carte d'étudiant ou votre certificat de scolarité pour l'année en cours

Sur votre garant, préparez-vous à fournir la copie des documents suivants :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domiciliation
- Avis d'imposition de l'année n-1
- 3 derniers bulletins de paie

Bon à savoir

Votre garant doit être français ou un résident permanent. Si vous n'en avez pas, d'autres solutions s'offrent à vous grâce au [dispositif VISALE](#), une caution locative gratuite si vous louez un appartement ou une chambre en résidence universitaire. Nous vous conseillons de commencer les démarches le plus tôt possible, même avant d'arriver en France. Il n'est pas nécessaire de connaître son adresse en France pour obtenir son certificat d'éligibilité à VISALE (appelé « visa VISALE »)

5. S'installer chez soi

5.1. Signature du contrat de bail ou de location

La signature d'un contrat de bail ou de location formalise les conditions d'occupation du logement entre vous et le propriétaire.

- Le contrat inclut des informations clés telles que :
 - Le montant du loyer et des charges.
 - Le montant du dépôt de garantie.
 - La durée du préavis à respecter pour annoncer votre départ du logement.



5.2. Etat des lieux

Après la signature du bail, il ne reste plus qu'une seule étape avant de recevoir vos clés :

- faire l'état des lieux avec votre propriétaire.
- Cette étape permet de s'assurer que vous êtes d'accord sur l'état du logement à votre entrée.
- Chaque pièce est inspectée, et les observations sont notées dans un document appelé « état des lieux ».
- Le document est signé par les deux parties.
- Un nouvel état des lieux sera fait lors de votre départ pour vérifier les éventuelles dégradations.

5.3. Assurance Habitation



Tout logement doit être assuré. Obligatoire, l'assurance habitation vous protège des dégâts que vous pourriez occasionner (incendie, inondation, etc.).

Vous pouvez souscrire une assurance habitation auprès d'une banque ou d'une société d'assurance.

Le montant à payer sera proportionnel à la surface de votre logement.

5.4. Abonnement à l'électricité / gaz et à l'internet

Si vous louez un appartement dans le parc immobilier privé, c'est à vous de prendre un abonnement à l'électricité/gaz et à l'internet.

Pour l'énergie EDF, EDF et ENGIE sont les fournisseurs historiques d'énergie mais il en existe d'autres. Pour internet, tournez vous auprès des opérateurs téléphoniques (SFR, Free...)



6. Aides au logement

Il est possible de recevoir des aides pour payer votre loyer

- La CAF (Caisse d'Allocations familiales) peut vous verser une **aide au logement** sous la forme d'une Aide Personnalisée au Logement (APL) ou d'une Allocation de Logement à caractère Social (ALS). Les étudiants internationaux sont nombreux à en bénéficier
- Tout se fait en ligne, n'hésitez pas à faire une **simulation en ligne** pour savoir si vous êtes éligible et connaître le montant que vous pourriez recevoir chaque mois.



Bien se loger avec



YOD INVEST est une Société de conseil et de gestion en immobilier répondant à la problématique du bien loger, un besoin fondamental.

Elle a pour mission **d'améliorer les conditions d'intégration des étudiants internationaux arrivant en France pour leurs études supérieures en leur proposant des solutions de logements en fonction de leurs critères de recherche et de leurs budgets**

YOD INVEST s'appuie sur sa connaissance du marché, son expertise et son réseau des professionnels pour faciliter l'accès au logement à des étudiants internationaux

Yod Invest offre :

3 axes d'activités

- Conciergerie
- Recherche logement
- Gestion

CONCIERGERIE

Assure l'entretien et le service des biens de courte durée.

RESERVATION DE LOGEMENT

Réserve un logement et fournit le contrat de bail et la quittance pour votre demande de visa.

RECHERCHE PERSONNALISEE

Aide à trouver le logement idéal correspondant à vos attentes.



Réorientation et passerelles

1. La réorientation c'est quoi?



La réorientation est le fait de changer de filière d'études en cours son parcours, elle intervient généralement en première année de Licence. C'est en aucun cas un échec ou une honte. C'est est une opportunité à saisir par l'étudiant lorsqu'il constate que la formation à laquelle il est inscrit ne correspond pas à ses attentes ou à son projet professionnel.



2. Pourquoi les gens se réorientent?

- Les difficultés à l'université apparaissent souvent dès la 1ère année de licence.
- Les étudiants peuvent douter de leur choix de filière ou trouver les cours magistraux trop théoriques.
- La réorientation peut être une solution pour éviter de perdre une année.
- Plusieurs options sont possibles selon la situation et le projet de l'étudiant.
- De nombreux étudiants de 1ère année changent de filière ou quittent l'université pour un BTS ou une école.
- La réorientation peut se faire dès la fin du 1er semestre, mais il y a des modalités à respecter pour être admis dans une nouvelle formation.

3. Avant de changer, posez-vous les bonnes questions



Dans un premier temps, essayez de comprendre ce qui vous plaît ou non dans votre formation.

Qu'est-ce qui vous rebute :

- est-ce le format et le rythme des cours ?
- la méthode de travail très différente du lycée et l'autonomie demandée aux étudiants ?
- le contenu des cours et l'approche des disciplines, plus théorique que pratique ?
- ou bien un manque d'intérêt pour le cursus ?

Posez-vous les bonnes questions :

- "Qu'est-ce qui n'a pas marché au 1er semestre ?"
- "Ai-je besoin d'être davantage encadré ?"

Cela vous permettra de prendre du recul et d'identifier une formation qui correspond mieux à votre projet professionnel : licence, BTS, BUT, école post-bac...

Que faire quand je ne sais pas quoi faire?

- Votre établissement peut offrir de l'aide, notamment avec des cours de mise à niveau.
- Certains établissements proposent une aide à la recherche de stage.
- L'équipe pédagogique peut vous accompagner dans votre parcours.
- Toutes les universités fournissent de la documentation et des rendez-vous individuels avec des psychologues de l'Éducation nationale (psys-EN).
- Ces services sont disponibles au SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation) et dans les CIO (Centres d'Information et d'Orientation) du secteur.

**Et si vous décidez
de changer de voie**



Il sera plus facile de se réorienter si vous avez réussi à :

- vous accrocher
- obtenir la moyenne au semestre 1, voire à la L1 en intégralité.

Certaines universités organisent des ateliers, réunions ou webinaires sur la réorientation pour mieux aider les étudiants dans leur démarche.

A noter:

La date limite de dépôt des dossiers de réorientation s'étend de la mi-novembre à mi-décembre, voire début janvier, selon les établissements.

Préparez un relevé de notes du bac, les résultats au 1er semestre de L1 et une lettre de motivation afin d'appuyer votre demande.



Préparer son master et son entrée dans la vie active

Au moment de choisir un parcours de master qui va orienter votre parcours professionnel:

- interrogez vous sur ce que vous attendez vraiment de la formation visée
- Informez-vous sur le contenu du master, au-delà de l'intitulé du diplôme.
- Examinez le programme, les stages, et les partenariats avec les entreprises.
- Prenez en compte la notoriété du master et le taux d'insertion professionnelle.
- Vérifiez si le master propose une alternance.

Démarrer la réflexion le plus tôt possible

Que vais-je apprendre grâce à cette formation?



De nombreuses universités mettent à disposition, sur leur site internet, le programme détaillé des cours.

Les UE proposées répondent-elles à vos attentes ?

Les objectifs pédagogiques décrits vous semblent-ils adaptés à votre parcours, mais aussi aux compétences et savoir-faire que vous pensez acquérir ?

Si la formation possède son propre site, on y trouve des informations intéressantes :

- annuaire des anciens,
- espace "stage et emploi" avec des offres,
- informations attestant d'un lien étroit avec le monde professionnel

Autant d'éléments qui témoignent de la bonne santé d'un master et de l'implication de ses enseignants.



ATTENTION

Les débouchés du master collent-ils à mon projet professionnel?

- A ne pas "embellir" dans son esprit les débouchés,
- A ne pas se tromper de métier.

Il est important de bien cerner les métiers accessibles à l'issue de la formation, via:

- les enquêtes d'insertion,
- des échanges avec un responsable pédagogique,
- des échanges avec d'anciens étudiants, etc.

Regardez sur la plaquette de la formation

- si des partenariats avec des entreprises ont été signés dans les filières professionnelles visées.
- Est-il mentionné dans certaines enquêtes ou classements ?
- Est-il installé auprès des professionnels, dans la région, ou très récent?

Ces critères sont de bons indicateurs, à prendre en considération.

L'accès en M1 est-il très sélectif?

Certains établissements accompagnent les étudiants dans leur recherche de stages (offres régulières) via le BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle). Ils peuvent aussi s'appuyer sur un réseau d'entreprises partenaires.

Il est donc nécessaire de se rapprocher de scolarité de son établissement pour plus d'informations.

Certains masters qui ont su s'inscrire dans la durée et qui bénéficient d'une reconnaissance par les professionnels reçoivent 150 à 300 dossiers de candidatures, pour 30 places maximum.

D'où une sélection liée aux capacités d'accueil des établissements ! Pour connaître les capacités d'accueil des masters visés, rendez-vous sur la plateforme "Mon Master



Le Master est-il proposé en alternance?

Si c'est le cas, voici les différentes questions à se poser:

- Quelle est la formule, l'organisation de l'alternance université-entreprise ?
- La formation dispose-t-elle d'un réseau d'entreprises partenaires, à même d'accueillir les étudiants ?
- Le taux d'insertion à l'issue de la formation est-il bon ?

Préparer son dossier

Pour être efficace dans sa préparation, il faut donc anticiper. Concrètement, quand on postule à plusieurs formations, un rétro-planning est nécessaire. Il évitera de sérieuses déconvenues.

Ces formations sont particulièrement sélectives ! Le choix du projet, la sélection des formations, la préparation des dossiers, tout cela demande de la réflexion et donc du temps.

N'oubliez pas que vos démarches vont venir en plus de vos cours, stages et activités actuelles, donc attention au goulot d'étranglement dans vos plannings !



Quelques pièges à éviter



- ✘ Arnaques au logement : Méfiez-vous des annonces trop belles pour être vraies. Ne payez jamais avant d'avoir visité et signé un contrat de location.
- ✘ Faux chèques : Ne jamais accepter de chèques de personnes inconnues, surtout si elles demandent de renvoyer une partie de la somme. Les chèques peuvent être rejetés après dépôt.
- ✘ Fausses ventes sur internet : Privilégiez les transactions en personne pour éviter de payer un produit que vous ne recevrez jamais.
- ✘ Contrats téléphoniques et Internet : Lisez bien les conditions des offres pour éviter les frais cachés et les durées d'engagement trop longues.
- ✘ Faux agents d'administration : Ne versez jamais d'argent à des personnes prétendant être des agents administratifs. Les paiements se font uniquement par les canaux officiels.
- ✘ Faux courriers de la CAF : Ne communiquez jamais vos informations personnelles par email. Vérifiez toujours sur le site officiel de la CAF.
- ✘ Escroqueries bancaires (phishing) : Ne cliquez jamais sur les liens d'emails ou de SMS prétendant venir de votre banque. Contactez directement votre banque en cas de doute.
- ✘ Arnaques aux travaux : Demandez un devis écrit et vérifiez les références de l'entreprise avant de commencer des travaux dans votre logement.
- ✘ Inscription à la sécurité sociale : C'est gratuit et se fait sur le site officiel. Ne payez jamais pour ces services.
- ✘ Arnaques au travail étudiant : Méfiez-vous des offres trop attractives sans descriptif clair. Passez par des agences ou des sites officiels pour trouver un emploi étudiant.



NOTRE RÉSEAU Alumni



Alumniz est une plateforme qui vise à connecter les anciens étudiants (alumni) avec les jeunes en formation. Sa mission principale est de créer un réseau solidaire et actif, pour favoriser l'insertion professionnelle, le mentorat, et le partage d'expériences. Ce Réseau offre aux étudiants des opportunités de mentorat et des conseils personnalisés pour les accompagner dans leurs parcours académiques et professionnels.

Le volet étudiant Le volet professionnel
L'action d'AlumniZ s'articule sur 2 volets :
Nous chérissons l'idée que pour avoir un professionnel compétent, il est impérieux de le former le plus tôt possible, et de la meilleure des manières. Ainsi, accompagner un étudiant aujourd'hui, c'est s'assurer d'avoir un excellent professionnel demain.

Pour rendre cela possible, le Pôle Développement Étudiant table sur sa collaboration avec les structures étudiantes œuvrant déjà pour l'amélioration des conditions de vie et d'études de ces futurs professionnels, une orientation efficace et une meilleure insertion professionnelle.

Notre mission pour l'Étudiant

- Encadrement sur des outils professionnels
- Parrainage des étudiants en fin de cycle Formations variées à travers des webinaires
- Participation aux activités des étudiants



Le pôle Développement étudiant

Le pôle Développement étudiant d'Alumniz facilite l'intégration des étudiants et leur insertion dans le monde professionnel à travers 4 actions prioritaires :

LE GUIDE ETUDIANT



Alumniz publie chaque année, un recueil des indispensables de l'étudiant étranger en France

Déjà deux éditions

LA BOURSE ETUDIANTE



Alumniz offre des bourses sur mérite et sociale aux étudiants.

**10 à 20 étudiants
bénéficieront de ces
bourses cette année**

Le WEAZ

Le pôle étudiant d'Alumniz organise des webinaires étudiants, dédiés aux conseils relatifs à la vie professionnelles

4 Weaz organisés par an



LE PARRAINAGE

Chez Alumniz, un système de parrainage permet aux étudiants d'être aidés dans leurs démarches administratives et à trouver leur voie

**Plus de 20 étudiants
déjà parrainés**



Toutes les infos pratiques pour **vivre** et **étudier** en France



Contactez-nous



Alumni



WhatsApp
+33 7 66 65 60 98



Courriels
dev.etudiant@alumniz.fr
mbote@alumniz.fr



Site web
www.alumniz.fr



Adresse
160 avenue Gabriel Péri, 95870 Bezons

